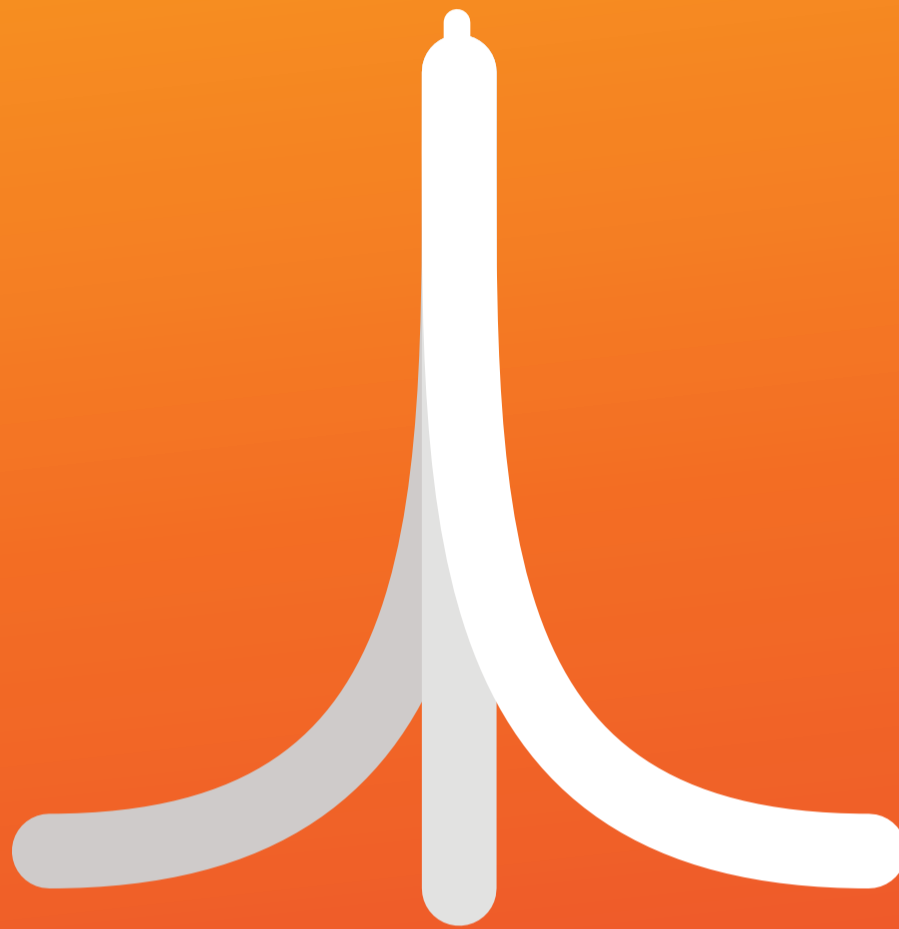


Priorités des syndicats pour la COP21



1

Revoir l'ambition à la hausse et prendre la mesure du potentiel d'emplois qu'offre l'action sur le climat

L'accord de Paris sur le climat doit veiller à ce que les gouvernements prennent des mesures concrètes pour réduire encore plus les émissions de carbone avant et après 2020, afin de contenir le réchauffement global à 2°C. Les gouvernements doivent également approuver un mécanisme solide de réexamen périodique permettant d'élever l'ambition au fil du temps.

2

Tenir les engagements sur le financement du climat et soutenir les personnes les plus vulnérables

L'accord de Paris sur le climat doit indiquer clairement comment les pays développés vont tenir leur engagement de mobiliser 100 milliards USD d'ici à 2020 afin de garantir des ressources suffisantes pour l'adaptation. L'accord devrait également définir les possibilités d'augmenter cette somme après 2020.

3

S'engager à assurer une transition juste pour les travailleurs et leur entourage

L'accord de Paris sur le climat, dans sa partie OPÉRATIONNELLE, doit comporter un engagement en faveur des mesures de « transition juste ». Ce point est essentiel pour relever le défi de la transformation du travail dans tous les secteurs, en particulier en ce qui concerne les emplois et le revenu des personnes qui travaillent dans des branches d'activité à forte émission de carbone.

